

Présentation de la formation

| | |
|---|--|
| THÈME | Pièges à éviter dans le calcul des droits de donation et de succession |
| PUBLIC CONCERNE | Cette formation est destinée à un public de : <ul style="list-style-type: none"> • Conseils en gestion de patrimoine, • Avocats, • Experts comptables, • Notaires, • Banquiers, • Assureurs |
| FORMAT | Webinaire |
| DURÉE | 3H30 heures de formation |
| VALIDATION D'HEURES RÉGLEMENTAIRES | Cette formation valide les heures réglementaires suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • 0 heures immobilier (carte T) • 3 heures 30 IAS/DDA • 0 heures IOBSP |
| DATES ET HORAIRES | Cette formation est prévue : <ul style="list-style-type: none"> • 08/12/2023 (de 14H à 17H30) |
| TARIF | 300 € HT soit 360 € TTC (TVA 20%) |
| INTERVENANT(S) | Cette formation sera animée par : <ul style="list-style-type: none"> • Jacques DUHEM |
| PRÉREQUIS | <ul style="list-style-type: none"> • Pas de prérequis |
| OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION | A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'accompagner ses clients dans : <ul style="list-style-type: none"> • La préparation de la transmission de leur patrimoine (approche juridique et fiscale) • L'optimisation de la fiscalité successorale |
| ASSISTANCE TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE | Du lundi au vendredi de 9h30-12h00 et de 09h00 à 12h30 <ul style="list-style-type: none"> • Marthe Faye Pineau 06 17 52 60 00 |
| PROGRAMME DE LA FORMATION | <p>Thème 1 : Pièges à éviter dans le calcul des droits de donation et de succession</p> <p>I. Composition de l'actif</p> <p>A. L'impact d'un usufruit successif</p> <p>B. La prise en compte de l'assurance vie dénouée</p> <p>C. Les abattements applicables selon la nature de l'actif transmis</p> <p>D. Les exonérations applicables selon la nature de l'actif transmis</p> <p>II. Les passifs déductibles</p> <p>A. Emprunt transféré au donataire</p> <p>B. Récompenses et créances entre époux</p> <p>C. Créance de restitution</p> <p>D. Autres passifs</p> <p>III. Les abattements</p> <p>A. Abattement droit commun différent entre donation et succession</p> <p>B. Abattement droit commun et rappel fiscal</p> <p>C. Abattement et représentation</p> <p>D. Abattement spécifiques supplémentaires</p> |

V2022-01 visé janvier 2023

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 38 rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600012 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336

Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

| | |
|---|---|
| | <p>E. Libéralités atypiques (donation trans-générationnelle, libéralité résiduelle, libéralité graduelle)</p> <p>IV. Le barème</p> <p>A. Barème droit commun et rappel fiscal</p> <p>B. Barème et représentation</p> <p>C. La réduction des droits</p> <p>V. Le paiement des droits</p> <p>A. Le paiement différé</p> <p>B. Le paiement différé et fractionné</p> |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | <p>En Présentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le formateur disposera d'un support pédagogique format Powerpoint qui sera projeté sur un tableau lors de la formation. Il disposera également d'un tableau de type « paperboard ». Le formateur pourra projeter son écran d'ordinateur pour avoir accès à d'autres outils (Word, Excel, internet exploreur). Une salle sera réservée pour accueillir les stagiaires en fonction du nombre d'inscrits. Le formateur utilisera une pédagogie active : il usera de cas pratiques pour illustrer ses propos en mettant en situation les apprenants (cas clients par exemple). Le formateur ouvrira également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension. |
| LES MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI | <p>En présentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> Émargement des apprenants matin et après-midi Réalisation d'un test final de validation <p>Pour toute formation, une attestation sera remise à l'apprenant après validation du test final</p> |
| MODALITÉ D'INSCRIPTION | <p>Deux possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> En ligne sur le site www.fac-associes.com Sur papier : envoyer le bulletin papier par mail à contact@fac-associes.com ou par voie postale à FAC & Associés 38 rue du maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | Les inscriptions doivent être réalisées à minima 7 jours avant le début de la formation |
| ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP | <p>FAC&Associés est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations. Ainsi la majorité des salles réservées pour nos formations présentielles sont des ERP respectant les normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite.</p> <p>Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter Mme Léa LAURAND Référente Handicap par mail : yc@fac-associes.com ou par téléphone au 06 46 78 02 35 pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.</p> |
| CONTACTS | <p>Téléphone : 04.63.80.93.47</p> <p>Mail : contact@fac-associes.com</p> |

V2022-01 visé janvier 2023

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 38 rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600012 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336

Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.